

« La société des individus » et « l'individu hypercontemporain » selon Marcel Gauchet

SOURCES :

La religion dans la démocratie, 2001, Editions Gallimard (seconde édition),

La démocratie contre elle-même, 2002, Editions Gallimard

La condition historique, 2003, Editions Stock

Les conditions de l'éducation, ouvrage collectif, 2008, Editions Stock

Articles de la revue « Le débat » dont il est directeur de rédaction

Nombreux articles ou interview dans la presse quotidienne ou hebdomadaire

Blog de Marcel Gauchet : <http://gauchet.blogspot.com>

L'analyse de Marcel Gauchet de la société contemporaine est passionnante à plus d'un titre. Mais elle a surtout la particularité de s'adresser à nous directement : elle parle de nous, de ce que nous sommes. Notre génération - Gauchet en est ! - est précisément celle qui a connue mais aussi portée (sans le savoir ?) ce qu'il appelle une véritable mutation anthropologique autour des années 70, 80. En lisant patiemment Gauchet - il faut en effet, pour accéder à l'essentiel, prendre le temps de savourer un texte qui est parfois difficile mais qui, dans son abstraction même, parle avec une grande profondeur de ce moment en quelque sorte fondateur - nous sommes progressivement « ébranlé » au plus profond, car il nous révèle d'une part à quel point cet individu hypercontemporain dont il parle est bien nous, et non un hypothétique « autre ». Et d'autre part aussi que nous avons peut-être été porté/emporté par ce mouvement sans nous en rendre vraiment compte... Le coup de rétroviseur est salutaire mais aussi tranchant (aussi déstabilisant pour les postures protestataires habituelles que pour celles qui seraient apparemment plus « conformes », car Marcel Gauchet parle d'un autre lieu...)... et il nous oblige à de profonds remaniements intérieurs, tout en étant révélateur de vérités que nous pressentons depuis longtemps... C'est, selon moi, l'indice d'une grande pensée. Je vous demande à vous aussi d'être suffisamment patient pour cheminer dans cette pensée apparemment peu « spectaculaire », et qui peut parfois apparaître austère, mais qui selon moi est une des rares pensées contemporaines impossibles à contourner ! D'accepter aussi le recours fréquent à la lettre du texte, qui me semble la meilleure manière de ne pas le trahir et de rendre compte aussi bien que possible de sa force. C'est à un travail modeste d'histoire de la philosophie que j'ai souhaité me livrer, avec le moins possible « d'interprétations » personnelles.

*« Le narcissisme contemporain voudrait penser l'individu comme une entité autonome qui se détache de toute appartenance et veut ignorer la société dans laquelle il vit ». En effet une des caractéristiques principales de l'individu démocratique est de se vivre comme autosuffisant et quasiment indépendant de la société dans laquelle il vit, ce qui est bien sûr illusoire. Voilà comment Marcel Gauchet définit la société des individus dans « La démocratie contre elle-même » : « Une société des individus est une société spécifiquement travaillée par la difficulté à se représenter pratiquement comme société, c'est-à-dire comme tout susceptible de s'imposer à ses parties... Elle devient de plus en plus invisible... Sa dimension holiste n'a pas disparue : elle fonctionne de façon latente et cachée. » La conséquence de cette réalité est l'existence d'un **profond clivage entre l'exercice des droits individuels et la production de l'unité collective** désormais entre les mains de la machine de l'Etat. Cette injonction contemporaine à la singularité absolue de l'individu, et cette difficulté*

de la société à se penser comme collectif vont donc être le constat de départ à partir duquel l'analyse de cette « société des individus » va pouvoir se développer. Pour Gauchet en effet, l'individu et l'individualisme ne sont pas une « donnée naturelle » mais le fruit d'une **évolution « social-historique »**, correspondant à un phénomène original de la culture occidentale que l'on peut faire remonter à la Renaissance. Cette évolution a franchie (selon lui) un **seuil critique depuis les années 70**. C'est à un travail à la fois philosophique, historique et anthropologique cherchant à rendre compte de cette évolution que Marcel Gauchet consacre toute son œuvre.

Première partie

- **L'avènement de la démocratie et la sortie de la religion : quel changement anthropologique ?**
- **La synthèse démocratique et son histoire : l'histoire de la modernité comme matrice social-historique de la fabrication de l'individualisation.**
- **L'idéologie des droits de l'homme, l'éclipse du politique, et la « démocratie du privé »**
- **Les contradictions (ou antinomies ?) de la démocratie : individu et société, individu et Etat, individu et organisation, individu et sujet**

Deuxième partie

- **L'individualisme contemporain et la crise de l'individuation à l'œuvre dans l'école et la famille**
 - **L'école et l'éducation**
 - **La désinstitutionnalisation de la famille**
 - **Le problème de « l'enfant du désir »**
 - **Le changement de socialisation**
- **Les trois âges de la personnalité**
 - **La personnalité traditionnelle**
 - **La personnalité moderne**
 - **La personnalité contemporaine**

PREMIERE PARTIE

L'avènement de la démocratie : en quoi ces principes fondateurs (les droits de l'homme) vont introduire un profond changement anthropologique et consacrer « la société des individus » ?

« La forme achevée de cette forme nouvelle d'humanité qui naît en se soustrayant à l'étreinte des dieux sera la démocratie ». Gauchet a en effet toujours relié la question de la démocratie à la question de **la sortie de la religion** (cf. « Le désenchantement du monde »). Avec la Révolution française et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le principe de légitimité de la société va en effet passer de Dieu en tant qu'instance transcendante au dessus de la société des hommes, aux droits de l'homme. Ce passage est celui à une historicité consciente et délibérée. En succédant à la société religieuse, **la société de l'Histoire est une société qui va se produire sciemment elle-même et se projeter dans le futur** (contrairement à la société religieuse qui s'appuie sur la tradition). Cette sortie de la Religion est bien sûr progressive et pendant longtemps celle-ci va continuer de hanter *« les formes*

nouvelles d'être-ensemble ». C'est seulement dans la dernière période que ce support religieux va achever de se dissoudre, avec les conséquences que nous verrons. « Formes nouvelles d'humanité », « formes nouvelles d'être-ensemble », ces formules montrent que la démocratie n'est pas que le nom d'un régime, ni même d'un état social, **c'est celui d'une nouvelle manière d'être de l'humanité (donc un changement anthropologique, nous pourrions même dire ontologique.** Cela justifie une véritable « anthropologie démocratique » qui correspond à l'avènement de la société des individus, du règne des « *individualités égales et libres* », ou encore de « *l'individu qui entre socialement en possession de lui-même* », autant de formules utilisées abondamment par Marcel Gauchet pour caractériser cette nouvelle société. Le paradoxe de l'histoire de cette démocratie est le suivant : au moment où elle triomphe de ses vieux ennemis – de la réaction comme de la révolution, l'effondrement du mur de Berlin étant en quelque sorte le dernier acte de cette période –, **au moment où elle devient en quelque sorte le cadre indépassable dans lequel la société peut penser son avenir, son « évidemment », son absence de substance, devient de plus en plus flagrant.** Comme si son principal ennemi était en quelque sorte elle-même, et qu'elle se défaisait en progressant : « *En même temps que les premiers principes de la démocratie font l'objet d'une adhésion aussi forte et aussi large (il s'agit ici des Droits de l'Homme), l'efficacité de son exercice risque de se réduire à une « coquille vide », à un « théâtre d'ombres* » ». Le problème essentiel selon Marcel Gauchet étant la difficulté fondamentale de nos sociétés démocratiques à articuler l'individuel et le collectif. Rappelons à grands traits les étapes de cette évolution.

L'histoire de la modernité et la fabrication de l'individu (in « La démocratie contre elle-même », Gallimard, 2002, chap « Quand les droits de l'homme deviennent une politique », mais aussi « La condition historique », 2003 Stock)

La première vague est liée à une redéfinition du politique à travers la cristallisation des Etats en Europe entre 1500 et 1650. Changement du lien politique qui prend la forme d'une déliaison du ciel et de la terre sous l'effet en particulier de la Réforme. La forme Etat-Nation, va prendre confusément corps. Même si c'est dans la forme de la communauté et de l'autorité, cet Etat prépare l'indépendance vis-à-vis des dieux.

La deuxième vague sort de la première : elle explicite en quelque sorte juridiquement les fondements de cette nouvelle forme politique de l'Etat souverain. Il faut en effet trouver un nouveau principe de légitimité, dans la mesure où cette nouvelle forme sociale s'arrache de fait à l'ordre cosmique ou divin. C'est en particulier l'objet des contractualistes de Hobbes à Rousseau : **le corps politique doit trouver toutes ses raisons à l'intérieur de lui-même**, il relève du voulu et non plus du donné ; il procède de l'artifice ; il n'est initialement composé que d'individualités libres et égales. Plus rien ne peut rattacher l'édifices des autorités à l'invisible : **il n'y a à l'origine que des individus.** Naissance du nouveau droit politique, que l'on appelle « *le droit naturel moderne* ». Nos droits de l'homme ont là leur origine. En effet de deux choses l'une : ou bien le pouvoir et l'ordre tombe d'en haut et descendent de l'au-delà, ou bien ils montent d'en bas, **et ils ne peuvent dans ce cas que procéder des individus.** L'individu de droit est le seul principe de légitimation universel dans un monde qui s'arrache à la religion. Dans le sillage de la Révolution française, apparaît un vecteur supplémentaire de l'autonomie : l'historicité (déjà préparé par le thème du progrès qui émerge un peu avant). C'est-à-dire que non seulement les hommes construisent l'ordre de la cité qui les unit avec leur raison et leur volonté, non seulement ils se donnent leur propre loi, mais encore **ils édifient leur propre monde grâce à leur travail, leur art, leur science, leur industrie...** « *Ils s'inventent eux-mêmes collectivement dans le temps* ». « *L'humanité est son œuvre à elle-même* » (Michelet traduisant Vico)

La troisième vague de la modernité commence en 1880 et dure environ un siècle : elle va prolonger le déploiement de ce que Gauchet appelle les trois vecteurs de cette histoire de la modernité vers la concrétisation de l'autonomie (nous allons y revenir) : le politique, le droit, le social-historique, et l'histoire de leur combinaison. Cette troisième vague connaît **une étape cruciale du processus de sortie de la religion entre 1880 et 1914** : c'est le moment « paroxystique » de la laïcité et de l'antireligion (anticléricalisme), qui consacre une rupture décisive avec le principe d'hétéronomie. Cela va entraîner à la fois la consécration grandissante de l'Etat-Nation (comme support de la puissance démocratique de se gouverner) et celle de la société civile (comme matrice de la puissance libérale de s'inventer) : c'est cette articulation compliquée entre démocratie et libéralisme qui, selon Gauchet, continue encore aujourd'hui de définir nos régimes, à savoir le régime de démocratie libérale. Concernant cette première période de la démocratie libérale, à la fois période de grande avancée de la démocratie et de crises profondes (la grande Guerre, les totalitarismes), source de rejets radicaux, l'homme des droits de l'homme n'est pas oublié, il y figure à la fois comme citoyen du suffrage universel (côté politique), et comme acteur privé de la société libérale (côté société civile), mais il n'est pas la préoccupation première. La bataille contre l'hétéronomie religieuse et la question sociale (n'oublions pas que nous sommes à l'époque du développement sans frein du capitalisme industriel) poussent à placer l'accent sur la dimension collective de l'émancipation humaine. Ce premier siècle va culminer (en contre-point avec les tragédies déjà évoquées) avec les Trente Glorieuses et ce que l'on va appeler après 1945, l'Etat social ou l'Etat Providence.

Notre période, qui commence avec la fin des totalitarismes et la domination des principes de liberté à l'échelle planétaire, est marquée par le triomphe de la démocratie libérale, mais ses équilibres internes vont se modifier : une poussée puissante d'individualisme bouscule les encadrements collectifs patiemment constitués depuis de siècles. Les droits de l'homme vont être élevés à la hauteur d'une politique et deviennent idéologiquement centraux. Selon Marcel Gauchet cette étape marque non pas un nouveau combat entre autonomie et hétéronomie religieuse, mais l'affaïssement sans doute définitif des vestiges de la religiosité hétéronome : cela se traduit en particulier par « *l'évanouissement sans trace* » des « *religions séculières* » et des attentes révolutionnaires du salut terrestre. Plus fondamentalement, **on assiste à une liquidation de tout ce qui pouvait figurer une transcendance des collectifs sur l'individu : qu'il s'agisse de la Nation ou de l'Etat, de sa classe ou de l'Avenir commun.**

A travers cette histoire de la modernité, un lent et long processus d'individualisation est à l'œuvre, nous allons essayer d'en décrire quelques repères :

Ce processus commence avec l'individu abstrait pour nous mener à l'individu concret. En quel sens ? On peut distinguer deux grandes phases dans l'histoire du principe d'individualité à l'époque moderne : une première phase est celle du **dégagement théorique de l'individu abstrait** dans le cadre d'une société d'Ancien Régime où, officiellement, il n'existe en pratique que des « *hiérarchies, des dépendances, des communautés et des corps* ». Cette première phase permet certes la déconstitution de l'Ancien régime, mais n'est pas suffisamment ancré dans le réel pour instaurer durablement le règne des individus. Une deuxième phase sera celle de **la constitution pratique de l'individu concret**, à l'intérieur d'une société où son existence est reconnue juridiquement, même si, simultanément, la théorie nie son rôle au profit de la dynamique collective. **Le développement de l'Etat rappelle la réalité de la domination, il intronise en même temps et paradoxalement l'individu et le citoyen comme seul interlocuteur valide** (cf plus loin : l'individu et l'Etat indissociables ?). De la même façon, l'éducation ne fait pas qu'inculquer mais élargit la marge d'appréciation

personnelle, le travail génère le travailleur comme salarié et le délie autant qu'il l'attache. L'Etat providence achèvera ce processus, en particulier par **l'avènement de la consommation** qui « *a fait descendre l'option, le choix, la liberté dans le quotidien de la vie matérielle ; elle a introduit la personnalisation dans le conformisme.* ». **Ainsi, l'histoire de nos sociétés depuis deux siècles a été celle de l'individualisation de leurs membres, de l'intérieur et à la faveur même de leur socialisation.** Nous pouvons ici constater une fois de plus qu'il faut se garder d'avoir une vision binaire de l'individu face à la société comme deux entités indépendantes, mais qu'au contraire il est impératif de penser la formation de l'individu de l'intérieur même de son processus de socialisation... Individualisation et socialisation sont les deux faces de la même médaille.

L'idéologie des droits de l'homme, l'éclipse du politique et « la démocratie du privé »

L'idéologie des droits de l'homme vise à réaliser, comme toute idéologie, une unité sociale. Elle réalise d'ailleurs assez bien cette unité, même si celle-ci va de pair avec **l'expansion sans limites des différences et de la déliaison des individus.** Cette déliaison est de toute façon inévitable à partir du moment où l'on sort de la religion. **La société historique rompt avec cette unité au profit de la déliaison, de la contradiction des opinions, de l'antagonisme des groupes sociaux. Qu'est-ce qu'une idéologie ?** C'est précisément, selon M. Gauchet, ce qui doit répondre à la question de l'unité des sociétés. Elle désigne ce discours qui succède à la religion à partir de la fin du XVIII **en substituant une justification immanente à la justification transcendante de l'organisation collective.** Ces idéologies ont tenté de réaliser cette unité (chacune de ces idéologies la revendiquent, et aucune d'elles ne peut y parvenir et génère par conséquent des dissensus et des fractures, mais elles parviennent à structurer des collectifs), de trois façons : **l'idéologie passéiste (la tradition) ; l'idéologie présentéiste (le futur perçu comme prolongement du présent ; la perspective est ici favorable à l'évolution) ; l'idéologie futuriste (le futur comme le contraire du passé et comme renversement révolutionnaire du présent).** Ces trois types de discours (révolution, tradition, progrès) vont cesser en quelques années d'être crédibles.

Selon M. Gauchet, l'idéologie des droits de l'homme est le substitut de l'idéologie futuriste, et se développe essentiellement sur le terrain moral, en lieu et place de discours politiques disqualifiés ou usés. Pourquoi ?

L'éclipse du politique et « la démocratie du privé »

Alors que l'après 45 fut l'âge d'or du politique (grand moment de solidarité sociale après la folie de la guerre, communautés très intégrées et homogènes, Etat qui développe ses fonctions de prévision, de protection sociale, d'organisation, qui apparaît comme le garant de l'avenir ; ce sont aussi les débats sur la contestation de l'ordre établi, la production de l'avenir, la transformation sociale ; le moment des grandes négociations collectives), **La crise des années 70 s'est traduite par la perte d'autorité des entités transcendantes de tous ordre,** qui traduit encore une fois **l'évanouissement de ce qui restait « de structuration religieuse des rapports sociaux »** : « *Le sacrifice envers l'avenir, la dette envers la nation, l'obligation à l'égard de l'Etat, la fidélité vis à vis de la classe n'ont pas été moins affectés par cette vague de déhiérarchisation que la dévotion envers le magistère spirituel ou le sentiment de se devoir à sa famille.* ». C'est ce que M. Gauchet appelle « **la perte de substance symbolique** », qui affectionne en particulier le politique. Celle-ci est bien sûr inséparable de difficultés historiques plus conjoncturelles, que nous ne développerons pas ici : relativisation des espaces nationaux avec l'ouverture mondiale des économies, « crise de l'avenir » qui fait échouer toutes prévisions, brouillage des frontières entre groupes sociaux, défaillance

gestionnaire de l'Etat... Cette sorte de « vacance cognitive et normative » creusé au centre de la scène publique va être comblée par l'idéologie des droits de l'homme qui vont s'imposer comme le seul outil disponible pour penser la coexistence entre les êtres et guider le travail de la collectivité sur elle-même. C'est désormais l'absolu du droit qui devient la référence, dans une surenchère démagogique qui ne s'embarrasse jamais de faire des propositions d'ensemble, et dont la dénonciation est devenue une fin en soi, « comme si sa véhémence contenait le message magique d'abolir ce contre quoi elle s'élève ». Ce « sensationnalisme de l'inacceptable » fait la part belle aux médias, qui organisent en quelque sorte « le rassemblement des cœurs autour des certitudes ultimes sur le bien et le mal ». Cette orientation est très compatible avec une société de plus en plus libérale, au sens d'une société qui prétend se délivrer du politique au profit des individus privés et d'une autogestion de la société civile, et bien sûr aux dépens de la souveraineté collective. Par éclipse du politique, il ne s'agit pas de la disparition du politique (même si la vague libérale actuelle voudrait nous faire croire que l'on peut se passer presque intégralement du politique, c'est-à-dire qu'une société peut être presque intégralement auto-régulée), car selon Marcel Gauchet le politique est ce qui permet à une société de fonctionner (y compris les sociétés libérales !), c'est-à-dire ce qui permet à une société de « tenir ensemble » (soubassement symbolique ?). Dans nos sociétés, le signe de cette fonction cachée du politique (à ne pas confondre avec la politique) est le poids que conserve l'Etat. Par éclipse, il s'agit de dire que le politique n'a plus l'aura magique, la faculté d'entraînement, la puissance de conviction et de mobilisation qu'il possédait naguère. Le discrédit de la politique en est le signe le plus évident : il ne débouche plus sur des manifestations hostiles comme naguère (par ex, critique du « parlementarisme bourgeois » du début du siècle repris par la génération 68...), il ne nourrit plus la révolte ou les projets de rupture ; il se traduit par le « désinvestissement silencieux de la chose publique » ou bien le « repli sourcilieux sur des causes exclusivement morales » (n'en sommes-nous pas inondés aujourd'hui avec les multiples affaires si fortement médiatisées ?). Cette désaffection du politique est le fruit d'une désarticulation de la démocratie sous l'effet de l'individualisation. Ce qui est mise en cause, c'est l'idée que le collectif peut jouir d'une existence indépendante des êtres qui le composent. C'est cette existence indépendante qui permet de lui donner une expression institutionnelle, publique, distincte de l'expression privée des individus (c'est en particulier ce qui fait le cœur de l'idée d'Etat Républicain). Au contraire, dans l'esprit du néolibéralisme actuel, il n'existe que des individus réels et leurs intérêts particuliers, et la sphère publique n'est plus que l'instrument des demandes émanées de la sphère privée. Les institutions collectives sont discréditées, parce qu'elles sont toujours soupçonnées de ne pas prendre en compte les personnes concrètes. Nous reprochons à l'Etat d'en faire toujours trop, mais en réalité nous ne cessons de lui en demander davantage. « La démocratie du privé » (dans laquelle s'inscrit par exemple quelqu'un comme Sarkozy, dont le comportement montre qu'il est dans la confusion permanente entre l'homme privé et sa fonction publique, entre l'autorité de l'homme Sarkozy, et l'autorité institutionnelle, celle de l'Etat), ce n'est pas essentiellement le repli des gens dans leur foyer, le « cocooning », c'est la légitimation absolue de l'individu et sa défense inconditionnelle qui finit par désarticuler la démocratie. Cela se traduit en particulier dans la vie politique par des attitudes systématiques d'effervescence protestataire. C'est comme si nous disions aux responsables : « Voilà ce que nous voulons, débrouillez-vous pour trouver les moyens ». Le mot-clé aujourd'hui est résister. Mais nous ne prenons pas en compte le point de vue de l'ensemble dans laquelle notre réclamation doit s'inscrire, la formule précédente ne permet pas de remonter jusqu'au collectif, et par conséquent favorise une forme secrète d'oligarchisation, puisque nous nous défaussons de la responsabilité de la décision sur les politiques (la contrepartie bien entendu étant de redoubler

ses critiques quand la décision est prise...). Le divorce entre le haut et le bas se creuse de plus en plus, même si les citoyens aspirent toujours, la dernière élection présidentielle le prouve, à une grande politique. Les électeurs ne se rendent pas compte, selon Marcel Gauchet, que toute la pratique politique au quotidien (et il s'agit aussi de leur propre pratique) rend impossible cette puissance du politique auxquels ils aspirent, **d'où ce sentiment partagé d'une dépossession incompréhensible.**

Les « antinomies » de la démocratie

Marcel Gauchet montre comment la démocratie d'aujourd'hui est prise dans un certain nombre de contradictions ou « antinomies », d'autant plus sensibles avec le retour au premier plan des grands principes consacrant les droits de l'individu concret. Ces contradictions sont les suivantes (elles ne seront ici que rapidement évoquées) :

Individu et société : la difficulté pointée ici est celle de **pouvoir penser ensemble individu et société**, c'est-à-dire de **recomposer la société à partir des individus**. Dans la société traditionnelle, la coercition sociale est première, l'incorporation des êtres à la communauté est considérée native. **Nul individu au sens d'individu « détaché », indépendant de l'ensemble où il s'inscrit.** Avec la démocratie le fondement ne vient plus d'en haut mais d'en bas : **l'individu est premier, la cohésion du corps collectif est dérivé et produite à partir de lui.** Le problème est celui-là : une fois admis qu'il y a d'abord des individus, comment penser leur co-existence ? **Comment obtenir, à partir de cette irréductible pluralité d'existences séparées, « une somme collective viable ».** Les réponses politiques ont été de deux ordres et nos sociétés n'ont jamais cessé de plonger dans un dilemme insoluble ou des positions extrêmes : d'un côté, c'est **la réponse du libre marché et du contrat** (société comme libre association de monades individuelles). De l'autre, la négation totalitaire de l'individu au profit **« des- masses- qui -font l'histoire »**, (thématique très présente pendant les deux-tiers du XXème siècle) .Depuis une trentaine d'années, la tendance s'inverse et notre univers mental est marqué, dit Marcel Gauchet, par les « culs de sac » régressifs de la pensée individualiste que l'on pourrait résumer ainsi : **« l'individu-souverain-mais-hélas-voué-à-vivre-en-société-d'où-fatale-aliénation »**, alors que l'individu est la création, récente, de la société ! **On ne peut séparer l'affirmation du sujet de son inscription collective.**

Individu et Etat

Selon Gauchet, **« le règne singulier de l'individu suppose l'empire général de l'Etat »**. Ils se sont tous deux développés ensemble, l'un étant en quelque sorte l'envers de l'autre : *« le mécanisme qui fonde en raison, légitime et appelle l'expression des individus est le même, rigoureusement, depuis le départ, qui pousse au renforcement et au détachement de l'instance politique »*. Pour qu'advienne la faculté de se considérer comme indépendant de son inscription dans un réseau de parenté, dans une communauté de vie ou de métier, encore fallait-il que se dégage, au-dessus de tous les pouvoirs intermédiaires familiaux, locaux, religieux (pouvoirs intermédiaires aujourd'hui quasiment inexistants), un pouvoir d'une autre nature, un pure centre d'autorité politique avec qui j'établis un rapport direct, sans médiation. **Le paradoxe de la liberté selon les modernes est que l'émancipation de l'individu par rapport à la contrainte imposée par une communauté qui était censé le précéder (et qui se traduisait notamment par de très effectives attaches hiérarchiques), va de pair avec le développement d'un appareil administratif collectif prenant de plus en plus minutieusement en charge l'orientation collective.** Appareil qui n'est plus du tout sous le signe de l'imposition d'une loi extérieure qui échappe à la prise des hommes, mais de l'organisation du changement, de la gestion de la société, de la définition de l'avenir. Ainsi la possession d'eux-mêmes rendus aux individus ne se réalise que moyennant une dépossession

insidieuse au profit de l'emprise organisatrice de l'Etat. « *Plus s'approfondit les droits de l'homme sur la définition de la société* », plus l'Etat organisateur, « *sous couvert de leur en permettre l'exercice, leur en dérobe, en fait, la faculté.... Faut-il s'accomoder de cette alliance ?* » demande Marcel Gauchet .

Individu et organisation

Cette nouvelle contradiction pourrait être formulée ainsi : « *La société qui reconnaît l'absolue singularité d'un sujet, la valeur imprescriptible de la personne, est aussi celle qui pose à grande échelle le principe de l'équivalence abstraite des individus* ». Son modèle dominant d'organisation tend à créer des être anonymes et interchangeable dont les caractéristiques personnelles sont tenues si possible hors circuit. **L'individu interchangeable comme atome social de droit (c'est aussi le fondement de l'égalité démocratique), entre en confrontation parfois brutale avec la demande de plus en plus forte de reconnaissance subjective.** La montée en puissance d'individus concrets et qui revendiquent de plus en plus leur singularité se confronte à un schème d'organisation conçu pour ne s'appliquer qu'à des individualités abstraites.

Individu et sujet

Nous pourrions penser que **la reconnaissance par la société des droits de l'individu conduit à conférer à cet individu le statut d'autonomie** indispensable pour exercer ses droits. Mais il n'en est rien : **convoquer l'autonomie ne signifie pas lui donner effectivement les moyens de l'exercer.** On a même fortement le sentiment du contraire : alors que le totalitarisme vise l'embrigadement, la participation forcée au processus politique, nos sociétés libérales vont au contraire mettre en avant, avec le droit de l'individu, celui de se désintéresser totalement de la « *conscience de l'existence sociale* », **de s'enclorre dans sa propre sphère privée.** Ce qui est par ailleurs remarquable, est que cette liberté et cette privatisation **s'accompagne d'une grande massification des comportements, d'un grand conformisme social, et non de conduites indépendantes, personnelles, intérieurement libres en un mot.** Par ailleurs, cette tendance conduit également à s'en remettre volontiers entre les mains expertes de bons guides pour décider à sa place, ce qui contribue au renforcement du rôle de l'Etat. Ainsi la politique des droits de l'homme seule conduit à une dynamique individualiste aliénante au sens où l'on assiste à une **disjonction totale entre le point de vue individuel et le point de vue collectif.** En grossissant le trait : on se sent soi par-devers soi et on est n'importe qui du point de vue de l'ensemble ; atome social parmi d'autres au dehors, mais au dedans incapable de se penser parmi les autres et en fonction de la collectivité ; incapable enfin, de prendre ses distances par rapport aux autres et d'assumer sa différence, alors que cette affirmation de ma singularité est principielle. Voilà la contrepartie naturelle de cette dynamique aliénante.

Nous pouvons déjà constater ici que **l'individualisation (en tant que fait social) est peut-être incompatible avec l'individuation (en tant que fait psychique).** C'est, au fond, de cela que nous n'allons pas cesser de parler dans la suite de l'exposé (deuxième partie), à travers l'exemple de l'école d'une part, et de la « désinstitutionnalisation » de la famille et ses conséquences sur l'enfant d'autre part.